



ÉLECTION 2025

SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Candidature soutenue par le SNCS-FSU



YAEL, GROSJEAN

Centre des Sciences du Goût et de l'Alimentation

Section 27 du Comité national de la recherche scientifique - Collège A1

Pour une section 27 forte, juste et tournée vers l'avenir.

À l'heure où la recherche fondamentale est particulièrement remise en question aux niveaux international et national, défendre une recherche qui s'affranchit au maximum des pressions à court terme et mercantiles apparaît comme une nécessité absolue.

Je m'engage à défendre une recherche libre, mue par la curiosité scientifique et la recherche d'avancées significatives bénéficiant aux connaissances qui puissent rejaillir sur la société sans immédiateté nécessaire, sans pression politique ou de lobbys intéressés par des agendas propres.

Pour cela, je souhaite faire bénéficier la future section 27 « Neurobiologie moléculaire et cellulaire, neurophysiologie » de mon expérience de plus de 15 ans dans les instances d'évaluation de la recherche nationales et internationales, ainsi que de mon expérience au sein des instances du comité national en tant que président du Conseil Scientifique d'Institut – Biologie CNRS (ex-INSB) et porte-parole de la coordination des responsables du Comité National (C3N), et au Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER).

Je porterai une attention particulière lors des évaluations à ce qu'une position juste et humaine, basée sur les faits et les données scientifiques, soit toujours prise en compte et que l'arbitraire et le clientélisme soient combattus.

Je serai également vigilant pour que tous les aspects d'une situation soient pris en compte afin de proscrire toute décision qui serait perçue comme injuste.

Je m'engage à garder comme fil conducteur pour représenter la communauté scientifique de la section 27 la nécessité de préserver au maximum un environnement propice à l'épanouissement individuel et collectif pour l'ensemble des laboratoires situés sur le territoire couvert par le CNRS, que ce soit en France ou à l'Étranger.

Je serai enfin vigilant à ce que la section 27 travaille efficacement sur son périmètre d'évaluation, en étroite concertation avec les autres sections du CNRS en Biologie, comme par exemple la section 28, ou les sections 22, 23, 24 et 26, et CID. Je serai également attentif au dialogue et à la concertation avec les sections de CNRS Chimie, Écologie, Physique, Mathématiques et Informatiques afin de favoriser toutes les avancées interdisciplinaires qui puissent faire passer des caps décisifs à l'avancée des connaissances en neurobiologie et neurophysiologie.

Pour toutes ces raisons, je serai ravi de vous représenter au Comité National en section 27.

LE SNCS-FSU SOUTIENT AUSSI

dans le collège A1 de la section 27

FRANÇOISE MUSCATELLI, Inmed Marseille

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats du SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU rassemble le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNCS-FSU s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Face au HCERES, totalement technocratique, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux sections du Comité national.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-ttes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNCS-FSU exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des chercheuses et des chercheurs qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS**, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections du Comité national ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.

VOTEZ SNCS-FSU !

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

